



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.




Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



TRANSPORTS

Le nouveau poste de péage de Djabignon opérationnel P.4



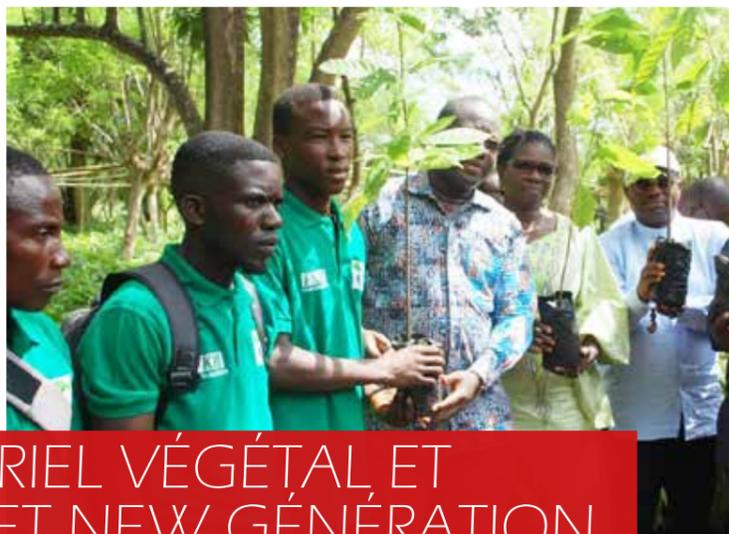
PAL

Le Kota Tema, un navire de la flotte PIL, fait escale triomphale au Togo P.2



COMPÉTITIVITÉ

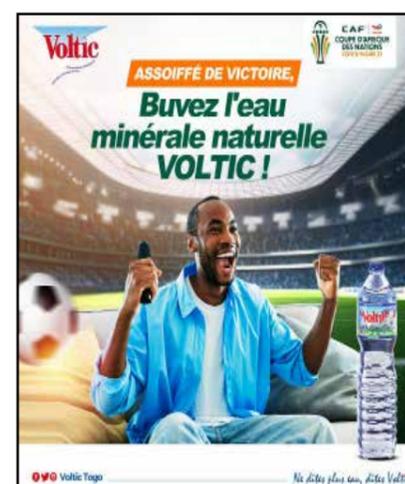
La SCB Cameroun transfère 4,3 milliards de FCFA à la Cdec après des discussions houleuses P.6



REMISE DU MATÉRIEL VÉGÉTAL ET LANCEMENT DU PROJET NEW GÉNÉRATION CAFÉ ET CACAO À KLOTO

Page 3

L'ONG ADE dirigé par TEPE Prince, parrainé dans ce projet par le CCFCC



ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

Ne dites plus non, dites Voltic.



CANALBOX VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

FIBREZ SANS FRAIS

ACTUELLEMENT, LES FRAIS D'INSTALLATION SONT OFFERTS*

8866 www.canalbox.tg *Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.

PAL

Le Kota Tema, un navire de la flotte PIL, fait escale triomphale au Togo

Le Pacific international lines (PIL), l'un des plus importants opérateurs maritimes au monde, a accueilli avec grand honneur son dernier navire, le Kota Tema, lors de sa première escale au Togo, le samedi 8 juin 2024. Une cérémonie inaugurale a été organisée au Port autonome de Lomé (PAL) pour célébrer cet événement historique, marquant une nouvelle ère pour le commerce maritime en Afrique.

Anissatou AFFO
(Stagiaire)

Le Pacific international lines (PIL), fondée par Chang Yun Chung en 1967 à Singapour, est l'une des plus grandes compagnies maritimes au monde. Elle est reconnue pour son réseau étendu de services de transport maritime, couvrant les principales routes commerciales internationales. La compagnie exploite une flotte diversifiée de plus de 150 navires et est actuellement classée 12ème parmi les principales compagnies maritimes de conteneurs au monde. Son

réseau de service couvre les principales routes commerciales en Asie, en Afrique, en Australie, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient. La compagnie est particulièrement bien établie sur les routes intra-asiatiques, soutenant le commerce régional. Avec une longueur impressionnante de 272 mètres, le Kota Tema est le dernier-né de la flotte du PIL, qui a été affrété en avril 2024 pour mieux répondre aux besoins d'expédition de ses clients. Ce géant des mers est de loin le plus grand navire jamais déployé au Togo. Grâce à

sa conception innovante et à ses technologies de pointe, il offre une efficacité accrue et contribue à réduire l'empreinte carbone de l'industrie maritime. L'objectif principal du déploiement de Kota Tema, est de démontrer l'engagement de PIL à servir et à connecter le Togo au reste du monde. Il s'agit aussi pour PIL, d'accorder une importance pour l'Afrique qui est un marché sur lequel il opère depuis les années 1970. Lomé, port majeur d'Afrique de l'Ouest, a été choisi comme premier port d'escale du Kota Tema



en raison de son excellente infrastructure portuaire et de sa position stratégique. La cérémonie inaugurale qui s'est déroulée au Port autonome de Lomé (PAL) a rassemblé de nombreux dignitaires et acteurs clés de l'industrie maritime. La présence remarquée du directeur général du PAL témoigne de l'importance de cette occasion pour le pays. Fogan Adégnon, directeur général du PAL a signifié que l'arrivée d'une nouvelle ligne de projections en transbordement significative à l'échelle de l'année, constitue une lu-

mière sur l'activité. C'est pourquoi, dit-il, au-delà de la symbolique de Kota Tema, l'évènement de la cérémonie marque un véritable tournant du port vers la conquête de nouveaux horizons, de nouveaux acteurs mondiaux et de nouveaux challenges. L'escale du Kota Tema au Togo marque un jalon important pour le Pacific international lines (PIL) et pour le secteur maritime africain dans son ensemble. Ce navire emblématique représente à la fois une avancée technologique et une opportunité économique majeure pour le pays. Le Togo, quant à lui, se positionne comme un acteur clé dans le domaine de la logistique, renforçant ainsi son rôle en tant que plaque tournante du commerce international en Afrique.

La 2e édition de la foire internationale de Blitta Démarrage le 10 août prochain

(ATOP) – La deuxième édition de la foire internationale de Blitta (FIB) est lancée, le samedi 8 juin à Blitta-gare. C'est au cours d'une conférence de presse en présence du directeur régional du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Oganto Kokou Ananzé, représentant son ministre de tutelle.

Cet évènement prévu, du 10 au 24 août, est organisé par la Société Afrik-Contact. Il se tiendra sur le site de la foire, à côté du marché moderne de Blitta. Son objectif est de promouvoir les produits locaux, faciliter les échanges commerciaux, sensibiliser le public à la richesse du patrimoine local tout en encourageant l'innovation et la créativité. Il entend également attirer les investissements étrangers, favoriser le tourisme local et renforcer la coopération régionale. Cette édition est axée sur la

"Valorisation des produits du terroir en vue de la promotion de la consommation locale". Plusieurs activités, entre autres, les expositions des différents produits agricoles, les business fora, les salons de facilitation de l'accès aux services financiers et non financiers, la présentation des produits finis faits à base des produits locaux seront organisées. Un reboisement, une finale du concours du meilleur projet des jeunes, un concert d'artistes, des jeux dotés de prix, des concours d'art culinaire et de danses folkloriques, un



défilé de mode ainsi que des activités sportives sont également prévus.

La foire internationale de Blitta, selon son promoteur, Nimon Mongoloubè, est l'un des plus grands rendez-vous économiques et socio-culturels de la préfecture et surtout de la région Centrale. Elle attend la participation d'une centaine d'entreprises de différents secteurs d'activités, provenant de tous les continents. « Le comité a décidé de prolonger la durée de cette nouvelle édition en pas-

sant de 10 à 14 jours. Cette année on attend 60 000 à 70 000 visiteurs suite à l'amélioration de cette 2ème édition en cours », a ajouté le promoteur.

Le directeur régional du commerce, M. Oganto a souligné qu'une foire est un espace pour la mise en réseau des producteurs, des transformateurs et des commerçants. C'est aussi une opportunité de mettre ces acteurs en contact direct, de consolider les images des entreprises et de promouvoir la fraternité

entre les participants. Il a invité la population de Blitta en général, et en particulier les jeunes, les femmes, les opérateurs économiques à s'inscrire résolument, comme le veut le chef de l'Etat et son gouvernement, à faire de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits locaux, un véritable catalyseur du développement du Togo.

La cérémonie de lancement qui a mobilisé des autorités administratives dont le préfet de Blitta, Batossa Boukari, politiques, traditionnelles et des opérateurs économiques a pris fin par la remise de prix au premier et deuxième lauréat du concours de meilleurs projets de la première édition. Ils ont reçu respectivement, une enveloppe de 300 000 et 250 000 FCFA.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Remise du matériel végétal et lancement du projet New Génération Café et Cacao à Kloto

L'ONG ADE dirigé par TEPE Prince, parrainé dans ce projet par le CCFCC

Une cérémonie officielle de remise de jeunes plants de cacaoyers, de caféiers et d'agroforestiers couplant le lancement du projet New Génération Café et Cacao Kloto pour les jeunes des trois communes notamment Kloto1, Kloto2 et Kloto3, s'est déroulée le samedi 08 juin dernier, à Tové, une localité située à Kpalimé. C'était en présence des acteurs de la filière ainsi que les autorités locales.

Bernard AFAWOUBO

Couvrer auprès des producteurs de café et de cacao dans les huit préfectures de la région des plateaux et centrale, en apportant des solutions durables à leurs activités de gestion des vergers caféiers et cacaoyers, tout en fournissant chaque année du matériel végétal avec l'appui technique et financier du Comité de Coordination pour les filières café et cacao au Togo (CC-FCC), c'est l'objectif que s'est assigné l'ONG Avenir de l'Environnement (ADE) en collaboration avec la Fondation Kloto Missahöhe (FKM).

Pour le compte de cette année 2024, au total 138.000 jeunes plants ont été remis aux producteurs des deux filières café et cacao, dans le but de renouveler leurs anciennes plantations.

« Un bilan sur la période de 2021 à 2024 nous montre que 412.500 jeunes plants ont été produits sur le site de Tové Agbessia, dont 261.000 jeunes cacaoyers, 104.500 jeunes plants de caféiers et 47.000 jeunes plants agroforestiers. En termes de plantation, de 2021 à 2023, plus de 147 hectares de cacaoyers ont été renforcés, ainsi que 38 hectares de caféiers » a indiqué Prince Yawo TEFE, directeur général de l'ONG ADE.

Lancé lors de la cérémonie de remise de jeunes plants de cacaoyers, de caféiers et d'agroforestiers, le projet New Generation s'inscrit dans la dynamique de relance des deux filières café et cacao insufflée par le Chef de l'Etat, Faure Essozimna GNASSINGBE,

Président de la République lors de son passage en 2007 dans ces deux filières café et cacao.

L'objectif visé par le projet New Generation est d'inciter les jeunes femmes et hommes à la cacaoculture et à la caféiculture avec les méthodes d'agroforesterie, d'agroécologie respectueuses de l'environnement et le développement de l'entreprenariat vert (valoriser les

véritables cacaoculteurs, caféiculteurs et entrepreneurs dans le secteur agricole. La vision du premier responsable de ce pays pour ce projet New Génération est d' enrôler 1000 jeunes entrepreneurs en cacaoculture et en caféiculture par préfecture dans la région des plateaux d'ici 2030. Pour cela, la Direction Générale de l'ADE a besoin de vos soutiens moral, technique, matériel



sous-produits de la plantation par le producteur lui-même à travers la transformation pour un revenu supplémentaire) et tout en assurant la durabilité écologique et économique de sa plantation en tant qu'entreprise.

Le projet New Generation est composé de trois grands volets répartis sur 4 ans minimum. Il s'agit en première année d'accompagner les jeunes dans l'installation de leurs plantations cacaoyères et caféières dans un système agroforestier, en deuxième et en troisième année l'appui au jeune pour le suivi et la gestion de la plantation et enfin la quatrième année l'appui à l'entreprenariat (formation sur la transformation des produits agricoles).

« Pour le New Generation Kloto, 20 jeunes seront lancés dans quelques instants sur le terrain afin de devenir d'ici quatre ans de

et financier pour atteindre cette vision. Dans quelques minutes, nous allons écouter le témoignage d'un jeune New Generation de la préfecture d'Agou où le projet New generation a été lancé avec 100 jeunes en cacaoculture en 2022. Toujours dans cette vision, en 2023 le projet New Generation jeune café a



été lancé dans la préfecture d'Amou avec 100 jeunes enrôlés en caféiculture. Et pour terminer, le projet a soutenu techniquement et financièrement la formation d'une



jeune femme en chocolaterie à Lyon et Anduze en France afin que notre grand Kloto dispose d'une jeune femme chocolatière avec la première maison de chocolaterie à Zomayi sur la route de Gbalavé » a laissé entendre Prince Yawo TEFE, directeur gé-

qui vont être distribués à des productrices et à des producteurs pour être portés en terre en vue de renouveler et d'agrandir les espaces cultivés en cacao.

« Le plus grand résultat que nous attendons des bénéficiaires est de voir ces plants



ral de l'ONG ADE.

Le conseiller du SG du CC-FCC auprès du Secrétariat Administratif du CCFCC, Yao Adodo Amecy, représentant son Secrétaire général lors de cette cérémonie de remise de jeunes plants de cacaoyers, de caféiers et d'agroforestiers et du lancement du projet New Gé-

nération Café et Cacao Kloto pour les jeunes des trois communes, s'est réjoui de constater comment leur investissement s'est transformé, comme prévu en plants

dans deux ou trois ans porter beaucoup de fruits de qualité. C'est en cela que l'appui technique et financier du CCFCC aura produit un retour sur investissement pour le grand bien de tous les acteurs, en commençant par eux-mêmes » a-t-il déclaré. Créé le 24 novembre 2003 par la loi 1901, en tant qu'organisation non gouvernementale, l'Avenir de l'Environnement est l'un des acteurs des filières café et cacao au Togo. Son siège et sa direction générale se trouvent à Kpalimé, avec deux représentations internationales : une en Europe, dans le Jura en France, et une en Afrique centrale, à Congo Brazzaville. Ces représentations visent à défendre les intérêts des producteurs et de leurs pays auprès des grands chocolatiers et au sein du Parlement européen à Strasbourg.

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Transports

Le nouveau poste de péage de Djabignon opérationnel

Le nouveau poste de péage de Djabignon situé sur la RN 27 dans la commune Dankpen 3 (préfecture de Dankpen), est mis en service à partir du vendredi 07 juin 2024. Il remplace les kiosques entre temps exploités sur le même tronçon pour la perception des droits d'usage de la route en vue du renforcement des capacités de ressources financières destinées au financement de l'entretien routier. En présence du préfet de Dankpen, lieut. col Gnakou Alowègnim et des maires des trois communes de la localité, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) a présidé la cérémonie de mise en exploitation dudit poste pour la perpétuité de collecte de fonds. Ce poste moderne entre ainsi en service après achèvement des travaux de construction et d'équipement.

A l'ouverture la structure, un personnel de 18 agents devra assurer le fonctionnement permanent et professionnel conformément aux textes qui encadrent les droits et devoirs des employés sur un poste de péage. Il s'agit de 14 caissiers, 01 chef de poste, 01 régisseur, 01 électro technicien, 01 agent d'entretien. Ils sont formés et entretenus pour remplir les tâches qui leur sont dévolues.

Le poste de péage de Djabignon occupe un périmètre important dans son ensemble pour le besoin des installations. A l'étape de l'ouverture, la structure se présente en architecture moderne. Elle compte 06 voies dont 02 couloirs destinés aux véhicules à deux roues ; 02 pour les véhicules poids lourd et 02 voies intermédiaires pour le passage de toutes les autres catégories. Les usagers de la route sont invités au res-

pect des dispositions mises en place pour un franchissement plus fluide et un fonctionnement plus efficace. Le poste est également équipé d'une salle moderne de réunions, des bureaux pour les chefs de poste et d'équipes mais aussi des locaux pour les techniciens. Il est aussi construit des salles pour le serveur et la régie vidéo surveillance sans oublier les locaux de la batterie d'alimentation du champ photovoltaïque.

A la manière de tous les postes installés de par le pays, le péage de Djabignon fonctionne à partir de trois sources d'énergie notamment le courant conventionnel fourni par la compagnie d'énergie électrique du Togo, un groupe électrogène de 66 KVA puis le champ photovoltaïque. Pour le besoin en eau potable, il est réalisé un forage à capacité de fourniture suffisante.

Mme Sama Kondokissem Hodalo, chef service ressources humaines à la SAFER et représentant de son directeur général, a, au cours de la cérémonie d'ouverture, sollicité l'accompagnement des autorités locales pour l'atteinte des objectifs. Elle a rassuré les autorités de la localité du sens d'écoute et de la disponibilité du directeur général de la SAFER à œuvrer sans relâche pour mobiliser efficacement les fonds destinés au maintien de la qualité de l'ensemble du réseau routier national.

Le préfet de Dankpen, lieut. col. Alowègnim a salué la politique des grands travaux du président de la République. Pour lui, l'implantation des postes de péage revêt une importance capitale et appelle à une adhésion sans réserve.

« L'Etat fournit de grands efforts dans la construction des routes. En témoigne la politique de grands travaux



lancée par le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé à travers la construction et la réhabilitation des voies publiques. Une chose est de construire et de moderniser les voies mais il faut penser à leur entretien régulier et efficace. Les infrastructures routières, conscient que leur réalisation n'est pas aisée, sont appelées à durer dans le temps pour être profitables aux populations. Elles constituent un secteur de grands investissements et de sacrifices pour l'Etat. Voilà pourquoi nous félicitons et apprécions à sa juste valeur, la mise en place de cette structure qu'est la SAFER qui a pour mission de mobiliser des fonds en vue d'entretenir les routes. La construction d'une route n'étant pas aisée pour tous les Etats, nous appelons les usagers à un sens de citoyenneté et de responsabilité », a indiqué le représentant du pouvoir central. Le péage de Djabignon dans

la préfecture de Dankpen est le 18ème à être implanté dans le cadre de la mission dévolue à la SAFER sous la responsabilité de M. Sylvain Outchantcha Awima Atoute. Les précédents postes sont les suivants : Davié, Aképé, Aképédo, Kpomé, Vodougbe, Tabligbo et Akato –Viépé dans la région Maritime ; Atéda, Evou – Apégamé et Notsè dans les Plateaux ; Sotouboua dans la Centrale ; Aléhéridè, Kémérida, Défalé et Atétou dans la région de la Kara ; Mango et Ponio dans les Savanes.

La l'exploitation des péages par la SAFER a permis le renforcement du fonds devant servir à l'entretien des routes. Plusieurs prix sont décernés à la société pour les impacts positifs engrangés par les ressources financières mobilisées chaque année.

Source SAFER

Création d'entreprises au Togo

Une vue de la politique économique de Faure Gnassingbé

En vue d'assouplir les procédures de création d'entreprises et de promouvoir un environnement favorable à l'entrepreneuriat, le Togo continue d'entreprendre des réformes. Le président de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé, tient ses promesses en l'occurrence de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

La politique économique du dirigeant a donné du progrès, même si lui-même reste convaincu qu'il y a encore d'autres aspects de la chose à améliorer.

Parmi les mesures prises, l'on peut citer la simplification des procédures administratives. Le gouvernement a créé un guichet unique pour les formalités administratives de création d'entreprise. Le climat est davantage favorable à l'investissement.

Des mesures incitatives sont prises pour la contribution de chaque acteur au développement. L'idée est de rendre la croissance plus forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois pour tous.

Une Cellule entièrement dédiée au climat des affaires On l'appelle la Cellule climat des affaires (CCA). Elle est née de la volonté du gouvernement et de son leader Faure Gnassingbé à suivre et évaluer les réformes en matière d'in-

vestissement et de création d'entreprise pour un mieux-être.

Selon le Centre de formalités des entreprises (CFE), plus de 10 000 nouvelles entreprises ont été créées en 2018, soit une hausse de 27,5 % par rapport à 2017. L'année 2023 est celle de tous les records avec 15 654 nouvelles entités créées, contre 13 835 entreprises une année plus tôt.

C'est le fruit de la diminution du coût et du délai de création

d'entreprises, de la libéralisation du capital social, de la réduction du droit d'enregistrement et de publication.

De 262 000 francs il y a plusieurs années, les frais de création d'entreprise sont passés à environ 30 000 francs CFA aujourd'hui, ce qui équivaut à une réduction de 90 %. De 85 jours en 2012, le délai de création des entreprises est passé à 24 heures puis à quelques heures.

Autres aides apportées aux entrepreneurs

Ils ont la possibilité de soumettre les dossiers de création d'entreprise en ligne et de régler les frais y afférents via Mobile Money ou carte Visa.

Ils peuvent maintenant créer les Sociétés à responsabilité limitée (Sarl) sous seing privé sans forcément passer par voie notariale. Un quota de 25 % de marchés publics leur est réservé, ce qui accélère la création des PME/PMI.

Selon le rapport 2023 de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et institutions nationales pour l'Afrique (CPIA 2023), le Togo intègre la short liste des 5 pays africains les plus réformateurs en matière de gouvernance.

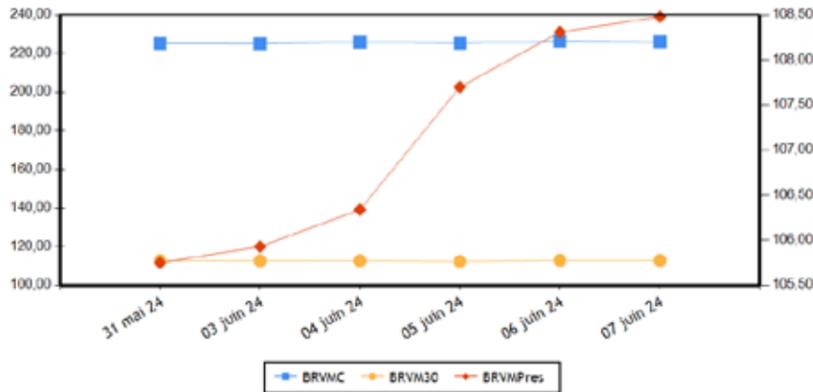
<https://togodailynews.tg>

BRVM COMPOSITE	226,12
Variation Jour	-0,16 %
Variation annuelle	5,59 %

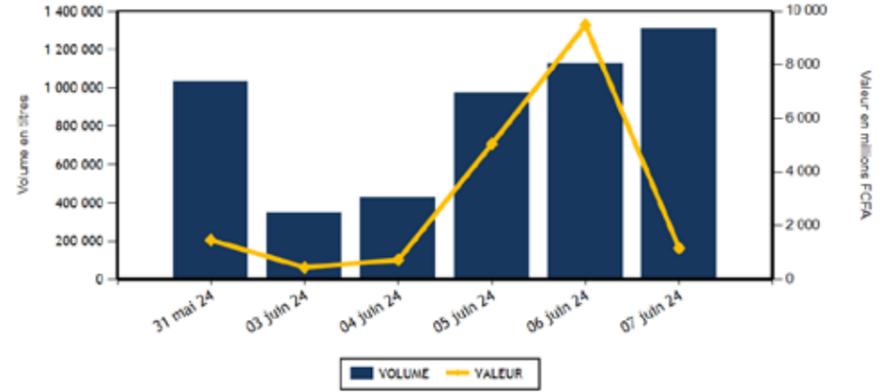
BRVM 30	112,90
Variation Jour	-0,07 %
Variation annuelle	4,68 %

BRVM PRESTIGE	108,48
Variation Jour	0,16 %
Variation annuelle	6,91 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 412 347 406 712	-0,16 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 237 293	1 070,17 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	510 485 511	68,03 %
Nombre de titres transigés	41	0,00 %
Nombre de titres en hausse	11	-31,25 %
Nombre de titres en baisse	16	45,45 %
Nombre de titres inchangés	14	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	3 395	6,59 %	3,82 %
BERNABE CI (BNBC)	1 000	2,56 %	0,00 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	6 305	1,86 %	17,85 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	1 375	1,85 %	1,85 %
UNIWAX CI (UNXC)	400	1,27 %	-25,23 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 291 709 519 662	0,15 %
Volume échangé	71 637	-92,97 %
Valeur transigée (FCFA)	655 008 649	-92,87 %
Nombre de titres transigés	12	300,00 %
Nombre de titres en hausse	6	
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	4	100,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	16	-5,88 %	-15,79 %
SITAB CI (STBC)	7 000	-5,41 %	17,75 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	730	-2,67 %	-7,59 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	835	-1,18 %	15,17 %
BICI CI (BICC)	10 000	-1,04 %	33,51 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	108,48	0,16 %	6,91 %	24 610	193 188 120	7,08
BRVM-PRINCIPAL	36	108,07	-0,49 %	3,95 %	1 212 683	317 297 391	8,76

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	105,59	-1,07 %	4,51 %	27 550	158 744 565	8,22
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	566,84	0,08 %	6,66 %	15 772	117 315 615	8,81
BRVM - FINANCES	15	92,09	-0,51 %	6,56 %	1 164 323	163 669 491	5,91
BRVM - TRANSPORT	2	336,93	1,80 %	1,80 %	7 607	10 197 485	7,45
BRVM - AGRICULTURE	5	156,50	2,24 %	-3,13 %	9 662	38 882 005	11,72
BRVM - DISTRIBUTION	7	320,91	-0,08 %	-2,22 %	12 264	21 586 930	39,40
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	950,09	0,00 %	-14,44 %	115	89 420	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,80
Taux de rendement moyen du marché	8,52
Taux de rentabilité moyen du marché	9,61
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	145
Volume moyen annuel par séance	391 796,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 155 397 234,42

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	27,83
Ratio moyen de satisfaction	81,33
Ratio moyen de tendance	292,21
Ratio moyen de couverture	34,22
Taux de rotation moyen du marché	0,11
Prime de risque du marché	7,07
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Compétitivité

La SCB Cameroun transfère 4,3 milliards de FCFA à la Cdec après des discussions houleuses

La Caisse des dépôts et consignations (Cdec) et la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) ont finalement conclu un accord pour le transfert de fonds inactifs et en déshérence d'une valeur de plus de 4,6 milliards de FCFA, inscrits dans les livres de cette filiale du groupe marocain Attijariwafa bank. La signature officielle du procès-verbal de transfert s'est déroulée ce vendredi 7 juin 2024 au siège de la Cdec à Yaoundé, entre le directeur général de cette structure publique, Richard Evina Obam, et celui de la SCB Cameroun, Alexandre Beziaud.

(Investir au Cameroun) - L'accord stipule la clôture de 11 165 comptes inactifs par la SCB Cameroun, incluant 2 189 comptes chèques particuliers, 8 729 comptes d'épargne et 247 comptes courants d'entreprises. Le montant total des fonds inactifs à transférer à la Cdec pour ces comptes s'élève précisément à 4 315 065 539 FCFA. Parallèlement, la SCB Cameroun a accepté d'apurer les avoirs en déshérence à hauteur de 291 321 580 FCFA. Ce qui porte le montant à transférer à exactement 4 606 387 119 FCFA. Mais dans l'immédiat, ce sont 4,3 milliards de FCFA des fonds inactifs qui ont été transférés.

«Les parties conservent les documents relatifs à l'activité de transfert et tous autres documents comptables conformé-

ment aux lois et règlements en vigueur. En tout état de cause, la Caisse des dépôts et consignations se réserve le droit, conformément à ses prérogatives, de commander et de mener des audits et des contrôles sur pièces et sur place pour vérifier les montants déclarés et transférés», indique l'établissement public dans le communiqué publié à l'issue de cette cérémonie.

Il faut dire que, de l'aveu même du directeur général de la Cdec, les discussions ont été difficiles. «Il y avait beaucoup de points à aplanir. Il fallait lever certaines ambiguïtés sur le plan technique et juridique. Les discussions ont été houleuses, mais lorsqu'on est à l'écoute de l'autre, on arrive toujours à une solution consensuelle, ce qui fait partie d'une démarche

concertée», a expliqué Richard Evina Obam.

Le statut d'une somme de 7 milliards de FCFA à clarifier

Face à ces défis, la signature du procès-verbal de transfert des fonds, initialement prévue pour le 6 juin, a même été reportée au lendemain. Selon nos informations, parmi les points à aplanir, il y avait le montant à transférer. Alors que la SCB Cameroun proposait un peu plus de 4 milliards de FCFA, la Cdec espérait au moins 10 milliards de FCFA. Dans son décompte, l'établissement public y intégrait une somme de 7 milliards de FCFA. Cet argent, a-t-on appris, avait été viré par le Trésor public à la filiale d'Attijariwafa bank dans la perspective de la création d'une banque agricole. Cet établissement de crédit, en gestation depuis 2011, n'ayant



toujours pas vu le jour à ce jour, la Cdec a considéré que les 7 milliards de FCFA sont des fonds en déshérence.

Pour clarifier la situation, les parties ont convenu de se tourner vers le ministère des Finances, qui a ordonné la mise à disposition desdits fonds. Ce département ministériel devra déterminer si ces fonds doivent être transférés à la Cdec ou retournés au Trésor public. «Les discussions ont permis de lever les ambiguïtés et de faire baisser le montant. Aujourd'hui, on se retrouve avec 4,3 milliards de FCFA dans la cagnotte, ce qui n'est pas négligeable», a commenté Richard Evina Obam.

Le directeur général de la Cdec

a, par ailleurs, exhorté les autres banques à suivre l'exemple de la SCB Cameroun en transférant les ressources dévolues à son institution. Il a également mentionné que des mises en demeure ont été adressées aux établissements de crédit qui n'ont pas respecté la date butoir du 31 mai, fixée par le décret du Premier ministre du 1er décembre 2023, et que des sanctions réglementaires pourraient être appliquées. «Certaines banques font de la résistance, d'autres adoptent une attitude incivique, mais je pense qu'avec une approche concertée et le dialogue, elles pourront finalement comprendre que la force doit rester à la loi», a-t-il affirmé.

Premier fonds d'investissement islamique

Lancement de Khuwaylid Capital fund 1 SAS

Khuwaylid Capital annonce le lancement de Khuwaylid Capital Fund 1 SAS, le premier fonds d'investissement islamique à impact en Afrique francophone, après avoir réalisé sa première clôture de levée de fonds. Avec une taille cible maximale de 5 milliards FCFA (8 millions d'euros) pour le fonds inaugural, cette initiative historique marque un moment charnière dans le cheminement de la sous-région vers le développement durable. Soutenu par des investisseurs locaux, ce lancement témoigne de la croissance rapide du marché local des capitaux privés.

Animé par une mission visant à générer un impact économique, social et environnemental positif, Khuwaylid Capital s'engage à relever les défis urgents auxquels sont confrontés les entrepreneurs. Le fonds inaugural ciblera initialement les petites et moyennes entreprises (PME) au Sénégal dans les secteurs de l'agro-industrie, de la santé et de l'éducation. L'orientation stratégique du fonds s'aligne sur des priorités clés telles que la création d'emplois décents, la souveraineté alimentaire, l'accès universel à des soins de santé de qualité, la promotion

de l'excellence éducative, tout en préservant la planète et en protégeant les communautés les plus vulnérables.

Madame Sokhna Diagne, Présidente du Conseil d'Administration de Khuwaylid Capital, a souligné l'importance de cette initiative, déclarant : «Ce fonds représente une avancée significative pour la sous-région. En allouant des capitaux aux PME, nous répondons à des besoins critiques et adressons des défis socio-économiques, tout en favorisant une économie plus résiliente, plus inclusive et souveraine ».

Madame Nafissatou Fall Dia-

gne, représentante de MMA Holdings, l'un des investisseurs professionnels du Fonds, a exprimé son soutien, affirmant : «MMA Holdings est fière de faire partie de cette initiative révolutionnaire. Nous croyons au pouvoir transformateur de l'investissement d'impact et sommes convaincus que ce fonds ouvrira la voie à une croissance et un développement durables au Sénégal et au-delà.»

Madame Diago Dieye, Fondatrice et Directrice Générale de Khuwaylid Capital, a exprimé son enthousiasme pour le lancement, déclarant :

«Nous sommes ravis de présenter le premier fonds d'investissement islamique à impact en Afrique francophone. Khuwaylid Capital est prêt à faire une différence tangible en investissant dans des entreprises à fort impact qui répondent à des défis socio-économiques critiques. Nous exprimons notre profonde gratitude à nos premiers investisseurs pour leur confiance et nous réjouissons d'accueillir prochainement de nouveaux investisseurs partageant nos valeurs, en préparation de la clôture finale de notre levée de fonds.»

La stratégie d'investissement du fonds met l'accent sur les principes éthiques, garantissant l'alignement sur des pratiques conformes à la Charia Islamique. Khuwaylid Capital cherche à attirer des investisseurs et des entrepreneurs



socialement conscients et responsables, protecteurs de l'environnement, et profondément engagés à susciter un changement positif, à faire progresser les objectifs de développement durable des Nations Unies et à façonner un avenir plus inclusif, durable, éthique et prospère pour tous.

Socialnetlink.org

Culture et tourisme

Lancement des activités de mise en œuvre d'un projet de développement touristique intitulé : « Amélioration des capacités entrepreneuriales des acteurs du tourisme pour la compétitivité du tourisme togolais »

Le Ministre de la culture et du tourisme, Dr Kossi Gbényo LAMADOKOU, a procédé le vendredi 07 juin 2024 à son cabinet, au lancement des activités de mise en œuvre d'un projet de développement touristique intitulé : « Amélioration des capacités entrepreneuriales des acteurs du tourisme pour la compétitivité du tourisme togolais », en présence de l'Ambassadeur de la République de Türkiye au Togo, Madame Muteber Kiliç, des cadres du ministère et des invités. Il s'agit d'un projet de formation de 40 acteurs touristiques, financé par le Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dans le cadre de son 11ème appel à projets lancé en octobre 2023.

Au titre de cet appel à projets ouvert pour différents domaines dont le tourisme, chaque Etat membre du COMCEC, est autorisé à soumettre au maximum trois (03) projets parmi lesquels un (01) serait sélectionné. Le projet du tourisme est celui retenu pour le Togo à l'issue de l'évaluation finale. Il vise à améliorer la compétitivité de l'offre touristique togolaise par le renforcement des capacités entrepreneuriales et managériales des acteurs en création et gestion des produits touristiques de qualité et s'aligne sur le thème discuté lors de la 21ème Réunion du Groupe de Travail

du COMCEC sur le Tourisme, intitulé : « Promouvoir l'entrepreneuriat pour la compétitivité de l'industrie du tourisme dans les pays de l'OCI ».

Présentant le projet dans sa globalité, Le point focal du COMCEC au ministère chargé du tourisme, Madame Mafissa ASSINGUIME, amis en exergue les principales activités qui seront exécutées sur une durée de quatre (04) mois selon le plan de travail établi avec le COMCEC, à savoir une visite d'étude en Turquie pour l'équipe du projet pour s'imprégner des bonnes pratiques de ce pays en matière de développement de la compétitivité du secteur

touristique, la sélection des participants à la formation par le biais d'un appel à candidature et la réalisation effective de la formation qui sera assurée par deux consultants sélectionnés par le COMCEC.

Dans son allocution de lancement du projet, le Ministre de la culture et du tourisme, Dr Kossi LAMADOKOU, a souligné les nombreux efforts que mène le Gouvernement, sous la haute orientation du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, en faveur du développement du secteur touristique au Togo. « Outre les efforts consentis en interne, le tourisme togo-



lais est au cœur des relations de coopération internationale que mène le pays. Le Togo a ainsi adhéré à plusieurs organisations internationales qui font la promotion du tourisme et déroule sa politique de développement touristique en cohérence avec les objectifs poursuivis par ces organisations, dont le COMCEC », a-t-il mentionné.

Le Ministre LAMADOKOU a ainsi salué, au nom du Chef de l'Etat, l'excellente qualité des relations qui existent entre le Togo, l'OIC, le COMCEC et la Turquie, relations matérialisées une fois encore par le choix du présent projet. Il n'a pas man-

qué d'exprimer sa gratitude à Madame l'Ambassadeur de Türkiye au Togo pour sa présence à la cérémonie.

Lançant officiellement le projet auquel il souhaite un plein succès, le Ministre de la culture et du tourisme a invité son équipe à plus de persévérance et de responsabilité, aux fins d'une bonne exécution des activités du projet qui contribuera à renforcer la compétitivité du secteur touristique au Togo, positionné comme un moteur essentiel de développement économique national.

Production

L'impact de l'agropole de Kara sur la population agricole

Au Togo, la création des agropoles illustre très bien la volonté ardente des dirigeants à stimuler le développement agricole et rural. L'agropole de la région de la Kara contribue à la transformation structurelle de l'économie du pays.

L'agropole accroît la productivité agricole à travers des pratiques agricoles modernes mises en œuvre et un soutien indéfectible offert aux agriculteurs locaux. Elle crée des emplois en développant de façon optimale les activités agricoles et agroindustrielles dans toute la chaîne de valeur agricole, de la production à la transformation en passant par la commercialisation, de sorte

à réduire le chômage et à améliorer les moyens de subsistance des travailleurs.

Dédiant de très grands espaces à la production agricole, l'agropole de Kara favorise aussi la mise en place des installations logistiques pour le stockage, la distribution et l'exportation des produits agricoles. À terme, 10 agropoles devraient être construites d'ici 2030.

L'agropole pilote de Kara lan-

cée en 2018 est l'une des composantes du Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA). Elle est placée sous la coordination du Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV).

En avril 2023, un bilan faisait état de plusieurs unités de production à grande échelle assurées par 1 120 producteurs dont 274 femmes. Le développement de l'agropole de Kara a engendré l'aménagement de 11 100 hectares de Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP).

Cette même agropole a fait construire des infrastructures d'appui au secteur agricole, elle renforce les capacités des acteurs à la base.

Par ailleurs, le projet a doté la région d'un agro-parc construit sur une zone de 16 hectares et favorisé l'implantation des mini-adductions d'eau potable (AEP). L'agropole offre des garanties de sécurisation des terres et de disponibilité des intrants agricoles.

Jeunes, hommes et femmes de la région sont dorénavant assurés de ce que leurs investissements

dans le domaine ne seraient pas vains. Les conditions offertes par l'agropole de Kara sont alléchantes : environnement propice, accès aux infrastructures et aux services comme la formation, le financement, l'accès aux marchés, etc.

Le pays est donc optimiste par rapport à son objectif de renforcer la sécurité alimentaire et de transformer encore plus de produits sur place. L'agropole de Kara le fait se rapprocher du but.

Togoenlive.tg

Gestion coordonnée des Inondations dans le Grand Lomé Actions urgentes

Le comité technique de suivi des actions urgentes de réponse aux inondations dans le Grand Lomé, mis en place par le Ministre Calixte Madjoulba, intensifie ses efforts pour faire face à la menace croissante des inondations. Composé de plusieurs entités telles que l'ANPC, l'ANASAP, les Travaux Publics, EBOMAF et le service d'Assainissement, ce comité a réalisé une évaluation technique cruciale pour identifier des solutions durables aux problèmes des bassins « 2 Lions » et « Caméléon ».

Sous la supervision du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le comité a procédé à une inspection détaillée des infrastructures actuelles le 8 juin 2024. L'objectif

était de mesurer l'ampleur des travaux nécessaires pour contenir les eaux pluviales et éviter les débordements qui ont des conséquences désastreuses pour les habitants de Lomé. Cette

évaluation a permis de mieux comprendre les faiblesses des systèmes de drainage existants et de définir les actions prioritaires à entreprendre.

L'une des décisions majeures prises lors de cette évaluation est le renforcement du dispositif de pompage des eaux sur les bassins « 2 Lions » et « Caméléon ». Ces bassins, qui jouent un rôle crucial dans la gestion des eaux de pluie, seront équipés de pompes plus puissantes pour évacuer rapidement l'eau accumulée. Ce renforcement est essentiel pour prévenir les inondations, surtout pendant la saison des pluies où les risques sont particulièrement élevés.

En parallèle, le comité a décidé de poursuivre le curage des

caniveaux dans toute la zone concernée. Le curage régulier des caniveaux est une mesure préventive clé pour garantir un écoulement fluide des eaux et éviter les obstructions qui pourraient aggraver les inondations. Ces efforts combinés visent à protéger les résidents et à maintenir les infrastructures en bon état de fonctionnement, minimisant ainsi les impacts des intempéries sur la vie quotidienne dans le Grand Lomé.

Vert-togo.tg

RACINES FORT 7.5%



600*
FCFA

BOUTEILLE

50cl

*Prix de vente détail conseillé

➤ **NOUVELLE FORCE DE LA NATURE** ◀



EN LOIRE S.A.
LE LABEL QUALITE

www.bbloire.com



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A BOIRE AVEC MODERATION.